



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**275^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-240202

Le 2 février 2024

de 13 h 30 à 16 h

À distance via Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-240202



SAC-240202

UNIVERSITÉ DE MONCTON

275^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 2 février 2024

À distance via Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton		
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Xavier Robichaud, professeur	Shippagan
Lyne Chantal Boudreau, professeure	Moncton	Antoine Rochette, étudiant	Shippagan
Yannick Boudreau, étudiant	Moncton	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Francis Bourgoin, étudiant	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Natalie Carrier, doyenne	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Michel Soucy, professeur	Edmundston
Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque par intérim	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Simon Thériault, étudiant	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
		<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Pierre-Marcel Desjardins, professeur	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Salah-Eddine El Adlouni, professeur	Moncton	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Pierre Philippe Ferguson, doyen	Shippagan	Gabriel Cormier, vice- recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Abby Godin, étudiante	Edmundston		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	U de M
Denis Lajoie, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Jeanne d'Arc Gaudet, professeure retraitée	Moncton
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston	Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Sylvie Morin, doyenne	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton
Gérard Poitras, doyen	Moncton	Matthieu LeBlanc	Président d'assemblée

Personnes excusées : Hélène Albert, Dany Benoit, Lacina Coulibaly, Micheline Gleixner, Jeanne Godin, Erik Labelle-Eastaugh, Christine Paulin

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-231201	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-231201	4
7.1 Autres	4
8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE	5
8.1 Modification au Baccalauréat en sciences de kinésiologie.....	5
8.2 Modification à la terminologie liée aux objectifs de cours	5
8.2.1 Substitution des termes « objectifs généraux » par « résultats d'apprentissage »	5
8.2.2 Modification au Répertoire	5
8.3 Résolutions transmises pour information.....	6
9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS.....	6
9.1 Résolutions transmises pour information.....	6
10. RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION	6
10.1 Ajout de la 2 ^e année des programmes en psychologie à l'UMCS	6
11. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS.....	7
11.1 Résolution transmise pour information	7
12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	7
13. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES	7
14. STATISTIQUES D'INSCRIPTION POUR LA SESSION D'HIVER 2024.....	7
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	8
16. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ	9
16.1 CDU-231209.....	9
16.2 CDU-240127.....	9
17. AFFAIRES NOUVELLES.....	9
18. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	10
19. CLÔTURE.....	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	11
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	27
ANNEXE 3 : Documents.....	28
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Modifications au Baccalauréat en sciences de kinésiologie	
Document C : Modification à la terminologie liée aux objectifs de cours	
Document D : Rapport du CPR – Résolutions transmises pour information	
Document E : Rapport du CPS – Résolutions transmises pour information	
Document F : Ajout de la 2 ^e année des programmes en psychologie à l’UMCS	
Document G : Rapport du CDR – Résolution transmise pour information	
Document H : Statistiques d’inscriptions à l’Université de Moncton – Hiver 2024	
Document I : Rapport du recteur et vice-chancelier	

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l’ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l’adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L’enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l’Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d’un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d’un **P**.

1. OUVERTURE (275^E SÉANCE)

13 h 30 : Le président d'assemblée ouvre la réunion en citant le texte de reconnaissance des territoires autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 01-SAC-240202

Jean-François Thibault, appuyé par Sylvie Morin, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-231201

Un sénateur rappelle qu'au point 10.2 *Mise à jour des politiques académiques* du procès-verbal, il avait été convenu que l'adjectif « linguistique » figurerait dans la résolution.

R : 02-SAC-240202

Gervais Mbarga, appuyé par Salah-Eddine El Adlouni, propose :

« Que le procès-verbal SAC-230825 soit adopté tel que modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-231201**7.1 Autres**

Aucun point n'est soulevé.

8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE**8.1 Modification au Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

Voir le Document B

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que la question apportée à l'attention du Sénat académique porte sur les exigences de promotion pour la 2^e année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie. Il est souhaité que l'obtention d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire et en premiers soins y soit ajoutée. Ceci s'avère nécessaire en raison des cours pratiques de la 2^e année de ce programme. Par exemple, les personnes étudiantes pourraient être demandées d'évaluer la condition physique de certaines personnes.

R : 03-SAC-240202

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte une modification aux exigences de promotion en 2^e année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie pour y inclure l'obligation d'obtenir un certificat en réanimation cardiorespiratoire et en premiers soins. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8.2 Modification à la terminologie liée aux objectifs de cours

Voir le Document C

8.2.1 Substitution des termes « objectifs généraux » par « résultats d'apprentissage »

Le VRER indique qu'il est proposé d'adopter une nouvelle terminologie en lien avec les cours, soit que les termes *objectifs d'apprentissage* soient remplacés par *résultats d'apprentissage*. Cette nomenclature est privilégiée par la CESPM et autres universités.

R : 04-SAC-240202

Gilles Roy, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

*« Que le Sénat académique adopte la terminologie **résultat d'apprentissage** en lien avec les cours, en remplacement d'**objectif d'apprentissage**. »*

Vote sur R04

Pour : 33

Contre : 1

ADOPTÉE

8.2.2 Modification au Répertoire

Le VRER précise qu'il est souhaité que la nouvelle terminologie soit incorporée dans le Répertoire.

R : 05-SAC-240202

Gilles Roy, appuyé par Gérard Poitras, propose :

*« Que le Sénat académique accepte de remplacer le terme **objectif d'apprentissage** par **résultat d'apprentissage** aux endroits où cela paraît au Répertoire. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

En réponse à une question, la registraire spécifie que ces modifications seront apportées au Répertoire publié en juillet prochain.

8.3 Résolutions transmises pour information

Voir le Document D

Le document mis à la disposition des membres comprend les résolutions adoptées par le Comité des programmes.

Des précisions sont apportées relativement au nouveau cycle de publication du Répertoire. La publication de février reflètera l'offre de cours et de programmes en vigueur en septembre suivant. Les nouveautés adoptées par le Sénat académique ou le Conseil de l'Université au cours des mois suivants, qui auraient une incidence sur l'horaire de cours, seraient seulement en vigueur l'année suivante. Ces changements seraient toutefois annoncés au Répertoire de juillet dans une perspective de recrutement et de promotion des programmes.

Pour les règlements universitaires, s'il y a des mises à jour après le mois de février qui n'impactent pas les horaires, elles seraient publiées dans le Répertoire de juillet et en vigueur en septembre.

La registraire précise que, exceptionnellement, toutes les modifications au Répertoire de juillet 2024 seront en vigueur à l'automne 2024, et ce, en raison de la communication tardive à cet égard. Un communiqué sera envoyé sous peu à la communauté universitaire expliquant ces changements au cycle de publication du Répertoire.

Autre question soulevée

Une question d'un sénateur porte sur la création de profils à partir des programmes existants qui avait été discutée l'année dernière. Le VRER explique que la structure des programmes dans un contexte plus large sera à l'étude dans le cadre de notre nouvelle stratégie.

9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS**9.1 Résolutions transmises pour information**

Voir le Document E

Aucune question relative aux résolutions adoptées par le Comité des programmes de cycles supérieurs ne fut soulevée.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION**10.1 Ajout de la 2^e année des programmes en psychologie à l'UMCS**

Voir le Document F

Le VRER indique qu'il est souhaité d'étendre l'offre de la 2^e année du Baccalauréat ès arts en psychologie (majeure et spécialisation) au campus de Shippagan. Celle-ci est déjà offerte au campus de Moncton et d'Edmundston.

R : 06-SAC-240202

Gilles Roy, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'ajout de la 2^e année des programmes de baccalauréat ès arts en psychologie (majeure et spécialisation) au campus de Shippagan. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

11. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS**11.1 Résolution transmise pour information**

Voir le Document G

Le vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales résume la résolution du Comité des règlements transmise pour information. Il fut adopté que les critères de sélection additionnels (ou filtres) des programmes contingentés soient recensés annuellement et communiqués au comité des programmes concerné.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

En raison de la nature confidentielle du rapport du Comité de sélection des grades honorifiques au Sénat académique, il est recommandé de traiter ce point à huis clos.

R : 07-SAC-240202

Sylvie Morin, appuyée par Monique Levesque, propose :

« Que le Sénat académique examine ce point en huis clos pour une durée de 30 minutes. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

Un rapport portant sur les candidatures proposées est mis à la disposition des membres et une période de lecture leur est accordée.

Une discussion portant sur la procédure, les critères et sélection et le vote s'ensuit.

Les membres procèdent au vote.

Résultat du vote :

Chacune des candidatures soumises pour un grade honorifique a obtenu deux tiers des voix des membres votants.

13. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES

R : 08-SAC-240202 (m. l.)

Hector Adégbidi, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que les fichiers Excel comprenant le détail des votes soient détruits. »

Vote sur R08

Contre : 1

ADOPTÉE

14. STATISTIQUES D'INSCRIPTION POUR LA SESSION D'HIVER 2024

Voir le Document H

La registraire présente à l'aide de diapositives électroniques un sommaire des statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2024. En date du 24 janvier, il y avait 5 229 inscriptions à temps complet pour l'ensemble du réseau, soit une augmentation de 306 inscriptions à même date l'an passé. Ceci se traduit par une augmentation de 6,3 % de l'effectif étudiant.

L'on constate que les inscriptions canadiennes sont à la baisse (- 40) et représentent maintenant 62 % de l'effectif étudiant. Les inscriptions internationales pour leur part sont à la hausse (+ 349) et correspondent à 38 % de l'effectif étudiant. Depuis les 10 dernières années, l'on remarque une tendance à la baisse des personnes étudiantes canadiennes (- 400). Par ailleurs, depuis 2010, l'Université de Moncton compte près

de 1000 inscriptions canadiennes en moins. Un sous-comité du Comité de la planification a été mandaté pour étudier ce phénomène.

La registraire poursuit en précisant que l'écart entre le nombre d'inscriptions à l'automne et à l'hiver diminue.

Au niveau de la provenance des personnes étudiantes par campus, l'on remarque que la population étudiante internationale par rapport à la population étudiante canadienne s'élève à 65 % au campus d'Edmundston, à 28 % au campus de Moncton et à 58 % au campus de Shippagan.

La registraire présente aussi des données d'inscription par faculté pour les trois dernières années où l'on peut constater lesquelles connaissent le plus de croissance. Des statistiques sur le nombre de personnes étudiantes à la fin de la session d'automne et au début de celle d'hiver sont également soumises. L'on note que le pourcentage de l'effectif qui a abandonné ses études est passé de 3,2 % en 2022-2023 à 2,6 % en 2023-2024.

15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document I

Le recteur et vice-chancelier (recteur) présente son rapport qui porte surtout sur la planification stratégique.

Milieu de vie

Logement

Un sondage effectué auprès de 750 personnes en novembre 2023 dévoile que 65 % sont satisfaits avec leur situation de logement et que 48 % habitent à moins de deux kilomètres de leur campus. L'on remarque que les personnes étudiantes provenant de l'international ont plus de difficulté à se trouver un logement adéquat, Edmundston étant la région qui semble causer plus de défis comparativement à Moncton et à Shippagan. Le pourcentage du nombre de personnes participantes qui ont eu recours à un logement temporaire est de 20 %, les personnes issues de l'international étant beaucoup plus nombreuses. Face à ce défi de logement, on a exigé que nos nouvelles personnes étudiantes admises à la session d'hiver fournissent une preuve de logement et un poste de coordonnateur en matière de logement a été créé.

En plus, la construction de deux résidences étudiantes demeure un projet phare de la planification stratégique. Les négociations sur le financement de ces nouvelles résidences avec les gouvernements et le secteur privé sont toujours en cours.

Plafond des permis d'études au Canada

À la suite de l'annonce récente du gouvernement fédéral sur le plafond des permis d'études au Canada, le recteur a eu des discussions auprès de personnes influentes dans le monde politique sur la scène fédéral, provincial ou municipal. Les défis occasionnés par cette nouvelle mesure au niveau de la main d'œuvre et des universités furent abordés.

Talents

Le recteur souligne quelques succès récents. Huit membres de la communauté universitaire faisaient partie de la liste des 30 francophones de moins de 30 ans à surveiller selon l'Acadie Nouvelle. La station de radio Codiac 93.5 FM a pour sa part remporté le prix Station de radio universitaire et collégiale de l'année de l'ADISQ. Deux professeurs, Michel Cardin et Suzanne Dupuis-Blanchard, ont été élus membres de la Société royale du Canada. Une somme record de 1,2 M\$ a été versée en bourses à 525 personnes étudiantes du campus d'Edmundston.

Enseignement et recherche-développement-crédation

Dans ce volet, le recteur indique que 16 subventions et contrats de recherche ont été reçus totalisant près de 3 M\$, dont certains au niveau de la santé.

Communautés

L'inauguration de l'Arborétum situé au campus de Shippagan en collaboration avec les Premières Nations Mi'kmaw est mise de l'avant par le recteur.

Sur le plan de la dénomination de l'Université de Moncton, le recteur rappelle qu'il fut décidé par le Conseil de l'Université de ne pas poursuivre la réflexion, mais de mettre en place un comité de contextualisation de l'origine du nom de l'Université et d'actualiser la politique portant sur la toponymie en se basant sur les meilleures pratiques au Canada.

Projet transversal

Le recteur a débuté les consultations auprès des campus et facultés relativement à la question de réinventer le réseau pour la pérennité de l'Université comme chef de file en Acadie et dans la Francophonie.

Leadership organisationnel

Une première rencontre des cocapitaines des cinq chantiers de la Stratégie a permis de faire le bilan des actions en cours de réalisation et d'identifier les prochaines actions prioritaires. La coordonnatrice de projets en planification stratégique récemment embauchée, Hinde Kheroua, va appuyer le travail de la Stratégie dans le but de faire avancer le dossier.

Le recteur énumère quelques projets prioritaires, dont celui de la révision des programmes d'aide financière et de bourses de l'Université, la transition des fonds de pension, l'accélération des processus de création, modification et abolition de programmes, la révision de la *Politique sur la violence à caractère sexuel*, etc.

Le recteur chiffre comment la réduction de 35 % du nombre de permis d'études au Canada pourrait se répercuter sur le nombre d'admissions de personnes étudiantes internationales à l'Université de Moncton en septembre 2024. Nous constatons que la diminution des personnes étudiantes internationales pourrait être considérable. Diverses actions sont entreprises à l'Université afin de mitiger les effets négatifs occasionnés par cette réduction du nombre de permis d'études. Par exemple, l'Université travaille actuellement à améliorer le processus d'admission. De nouvelles stratégies de promotion pour augmenter le nombre de personnes étudiantes du Nouveau-Brunswick et du Canada à l'Université de Moncton seront également mises en place.

La discussion qui suit la présentation du recteur porte principalement sur la question du logement et la réduction des permis d'études émis par le gouvernement fédéral.

16. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

16.1 CDU-231209

Aucune question n'a été soulevée.

16.2 CDU-240127

Aucune question n'a été soulevée.

17. AFFAIRES NOUVELLES

La secrétaire générale indique que le Bureau de direction du Sénat académique s'est penché sur les modalités de fonctionnement des réunions du Sénat. Les réunions

auront lieu soit à distance ou en présentiel, et non en mode comodal ce qui avait été recommandé dans le document de la réforme des comités du Sénat académique.

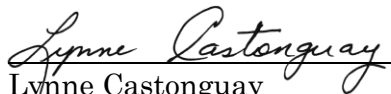
18. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2024 à 13 h 30 à distance.

19. CLÔTURE

La séance est levée à 16 h.


Janice Comeau
Secrétaire d'assemblée


Lynne Castonguay
Secrétaire générale